

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****14 OCT. 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Réserve
au
Moniteur
belge***25133079***N° d'entreprise : **0459 711 605****Nom**(en entier) : **VEOLIA TREATMENT & RECYCLING BE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Boulevard Poincaré 78-79, 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination - Renouvellement - Changement de Commissaire - Pouvoirs**

Extrait des décisions écrites prises par les administrateurs à l'unanimité en date du 26.06.2025.

(...)

2.4 Prise de connaissance de la fin de mandat d'un administrateur et proposition de renouvellement

Le Conseil d'Administration constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Tychon vient à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2025.

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de soumettre le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Tychon au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les comptes de 2024.

Sous réserve de sa nomination en tant qu'administrateur de la Société par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration décide également de renommer Monsieur Philippe Tychon en tant que Président du Conseil d'Administration.

2.5 Prise de connaissance de la fin de mandat du commissaire et proposition de nomination d'un nouveau commissaire

Le Conseil d'Administration constate que le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1K à 1930 Zaventem et représentée par Madame Vanessa Cordonnier (A02391), Réviseur d'Entreprises, vient à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2025.

Le Conseil d'Administration tient à remercier le commissaire pour l'exécution de son mandat.

Le Conseil d'Administration propose à l'unanimité de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires la nomination de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1J à 1930 Zaventem en qualité de commissaire de la Société. Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL nomme Monsieur Carl Laschet (IBR Nr. A02441) comme représentant permanent.

Cette proposition s'inscrit dans une démarche globale du groupe Veolia visant à uniformiser la désignation des commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe. Cette harmonisation est particulièrement pertinente dans le contexte où les sociétés font l'objet d'une consolidation comptable. Le Conseil d'Administration propose de fixer la durée du nouveau mandat à 3 ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2027 (qui se tiendra en 2028).

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

(...)

2.7 Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

Le Conseil d'Administration décide de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Chloé Maufroy, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Extrait des décisions écrites et unanimes de l'actionnaire unique prises en date du 27.06.2025.

(...)

7. Renouvellement de mandat d'un administrateur

Le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Tychon vient à échéance à la date des présentes décisions écrites.

L'Actionnaire Unique décide sur proposition du Conseil d'administration de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Tychon pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2030.

Monsieur Tychon exercera son mandat à titre gratuit.

L'Actionnaire Unique prend également note de la décision de Monsieur Tychon d'élire domicile, pour toutes les questions affectant l'exercice de son mandat, au siège de la Société.

Le Conseil d'administration sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Philippe Tychon - administrateur-président (jusqu'à l'AGO de 2030);
- Monsieur Jérôme Waterkeyn - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2030); et
- Monsieur Marc Das - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2027).

8. Prise de connaissance de la fin de mandat du commissaire et nomination d'un nouveau commissaire

L'Actionnaire Unique constate que le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1K à 1930 Zaventem et représentée par Madame Vanessa Cordonnier (A02391), Réviseur d'Entreprises, vient à échéance lors de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'Actionnaire Unique décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1J à 1930 Zaventem et représentée par Monsieur Carl Laschet (IBR NR. A2441), Réviseur d'Entreprises, en tant que nouveau commissaire de la Société pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028.

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

L'Actionnaire Unique décide de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Chloé Maufroy, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes

Réserve
au
Moniteur
belge



déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Pour extrait conforme,

B-docs SRL,
Représentée par Hanane Mejdoubi
Mandataire spéciale

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).